

**CINEMA.****Douze salles dans le futur multiplexe de Chambly**  
**C'est pratiquement décidé, Chambly aura son complexe , son village de loisirs et des commerces spécialisés. De quoi animer ce secteur jusqu'ici plutôt isolé.**

Hervé Sénamaud | 12.09.2008, 07h00

LE CONSEIL municipal de Chambly devrait voter mercredi la promesse de vente pour acquérir les terrains de l'ancien supermarché Leclerc, appelés à accueillir le futur complexe cinématographique et un village des loisirs, dans les deux années à venir. Un acte qui montre que l'on a d'ores et déjà dépassé le stade du simple projet pour entrer dans une phase plus concrète de réalisation. « Nous travaillons depuis de nombreux mois sur ce projet visant à transformer une friche commerciale de plusieurs hectares, située à la sortie de Chambly en direction de Persan, en un village des loisirs », confirme le député-maire Michel Françaix, soucieux toutefois d'attendre le vote du conseil pour parler de véritable mise en route.

**Un accord a été trouvé avec le groupe belge**

Kinépolis Pourtant, l'affaire semble bien engagée et la teneur générale du projet est connue. Un accord a déjà été trouvé avec le groupe belge Kinépolis, spécialiste des multiplexes cinématographiques, particulièrement bien implanté dans le nord et l'est de la France.

Moins connu que les géants du secteur en France comme Gaumont ou Pathé, Kinépolis est un groupe d'envergure européenne, qui amène dans ses valises un projet de taille conséquente, de l'ordre de douze salles, dont la plus grande, d'une capacité proche de 500 places, pourrait à l'occasion se transformer en salle de spectacle et en scène de théâtre. Avec une capacité totale de 2 200 sièges, le futur complexe ambitionne de séduire au-delà des frontières de Chambly. Dans la mesure où les concurrents les plus proches (Cergy, Montataire et Beauvais) ne sont finalement pas tout près, c'est un vaste cercle allant de Pontoise, dans le Val-d'Oise, à Beauvais et un bassin de population avoisinant les 200 000 personnes, que ciblera le futur multiplexe.

L'ensemble des commerces et services envisagés pour compléter ce village des loisirs renforcerait l'attractivité de ce pôle implanté au coeur de la ZAC de la Porte-Sud de l'Oise. Le tout, en réhabilitant une vilaine friche industrielle de plusieurs hectares.

Dans son élaboration, les élus de Chambly ont de toute façon imposé certaines conditions pour valider définitivement l'opération. D'une part, que le cinéma soit un outil pour offrir une véritable diversité culturelle, et pas seulement les grands films à l'affiche. D'autre part, que la zone de loisirs respecte l'environnement et intègre par exemple des liaisons douces et de nombreux espaces verts.